

Chronique du fait militaire

TRAITÉ DES GUERRES D'AWANS ET DE WAROUX DE JACQUES DE HEMRICOURT. *Cy après s'ensuit le souverain traité des guerres dénommées d'Awans et de Waroux*. Manuscrit sur papier non filigrané, fin du XVI^e ou début du XVII^e siècle. 39 ff. non numérotés, 355 x 230 mm. Une colonne, 40 lignes, cursive de la fin du XVI^e ou du début du XVII^e siècle. Décoration : deux chevaliers s'affrontant et dix-huit blasons colorés. Reliure cartonnée avec dos et coins en vélin. Provenance : bibliothèque du chevalier Xavier de Theux de Montjardin (catalogue, n° 868).

Collection privée.

Les chroniques constituent peut-être la forme la plus connue de récit « historique » au Moyen Âge. D'ambitions variées – leurs sujets vont d'un événement très limité dans le temps, comme une bataille (ainsi avec la *Rymkroniek* de Jan van Heelu, consacrée à la bataille de Wörrigen de 1288), à l'histoire du monde depuis ses origines (pour prendre l'exemple du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais) –, elle a pour centre d'intérêt, plus encore que la chronologie (ce qui est plus le propre des *Annales*), l'explication des faits qu'elle relate, explication qui fait souvent écho à la conception chrétienne d'un temps linéaire s'écoulant de la Création au Jugement dernier. Si le latin fut la seule langue utilisée depuis l'apparition du genre de la chronique (III^e-IV^e siècles) jusqu'au XIII^e siècle, il se vit concurrencé à cette époque par les parlers vernaculaires. Ce changement formel faisait écho à une situation nouvelle : les religieux et les clercs n'étaient plus les seuls à rédiger ces textes, mais se trouvèrent rejoints par des bourgeois, des fonctionnaires, des aristocrates et même des professionnels de l'écrit à qui de tels travaux étaient spécifiquement commandés par quelque prince (ainsi les indiciers de la cour de Bourgogne du XV^e siècle).

La chronique, malgré sa vocation à dire l'histoire, n'est pas réservée aux seuls historiens. En effet, en plus des informations qu'elle fournit pour la connaissance des événements du passé, qu'ils soient politiques, culturels, militaires, artistiques ou autres, elle constitue également une mine d'informations pour les linguistes, qui y trouvent nombre d'éléments utiles à leurs études de l'évolution de la langue, pour les philosophes et les théologiens, qui peuvent analyser la diffusion de thèmes intellectuels dans une production plus vaste, ou encore pour les historiens de l'art qui trouvent un grand intérêt à l'étude des aspects esthétiques de ces textes très souvent enluminés.

Cas plus particulier, la chronique du fait militaire, à l'image du document ici étudié, se donne pour principal propos non de retracer l'histoire de l'humanité, d'une ville, d'un monastère ou d'une région, mais bien de livrer un récit cohérent et exemplaire d'une des activités propres à la noblesse du Moyen Âge, la guerre. Mettant l'accent plus souvent sur l'exploit individuel que sur les vastes stratégies et tactiques – il faut dire que celles-ci échappent souvent aux auteurs, qu'ils n'aient pas eu les capacités ou l'envie de les comprendre et, partant, de les exposer –, elles font en quelque sorte figure de « conservatoire » de la chevalerie et de ses exploits. De la même façon que le *Roman d'Alexandre* célébrait une figure « médiévalisée » (dans ses valeurs, son apparence, ses usages) du héros antique, la chronique du fait militaire exemplifie dans un but pédagogique les actions, voire les exploits, de personnages disparus depuis peu ou toujours vivants au moment de sa rédaction.

À Liège, Jacques de Hemricourt ([v. notice Traité politique](#)) est le seul véritable représentant de ce genre littéraire particulier. Ses contemporains Jehan le Bel et Jean d'Outremeuse ([v. notice Chronique universelle](#)), s'ils consacrèrent dans leurs travaux une large place aux exploits chevaleresques – souvent inventés et défiant toute vraisemblance dans le cas du second de ces auteurs –, n'en firent pas le point focal de leur propos. La chronique du fait militaire donne au contraire à Hemricourt toute la latitude dont il avait besoin afin de poursuivre le travail de célébration des hauts faits de la noblesse de Hesbaye entamé dans son *Miroir des Nobles* ([v. notice Généalogie](#)). Le rédigeant à la fin de sa vie – il apparaît qu'il cessa d'y travailler en 1398, alors

qu'il décéda en 1403 –, il fait du *Traité*, comme son nom l'indique, un ouvrage spécifiquement consacré à un sujet particulier, la guerre des Awans et des Waroux, pour laquelle il est la source principale. Cette querelle de lignages s'étendit de 1297 à 1335 et coûta la vie, selon les auteurs du temps, à plus ou moins 500 combattants, un chiffre qui, au vu de ce que l'on sait de la guerre médiévale, ne doit pas être multiplié par plus de quatre ou cinq si l'on veut parvenir à une estimation assez réaliste des pertes effectivement subies par les deux partis.

Offrant une vision assez objective de l'événement – même si son parti-pris en faveur des Awans émerge au détour de certaines de ses lignes – et recueillant principalement sa matière auprès des vétérans de la guerre ou de leurs descendants, Hemricourt évoque non seulement les nobles et leurs faits d'armes (ceux-ci sont plus souvent des guet-apens ou des coups de main sur une ferme fortifiée que de grandes batailles rangées), mais aussi l'un des traits constitutifs de l'aristocratie médiévale, le droit de vengeance, qui s'exprime au travers de cette guerre privée ou *faïda*. C'est donc à une plongée dans l'univers de la noblesse liégeoise, et principalement hesbignonne, que ce texte nous invite. Car il ne se limite pas à la seule pratique de la guerre seigneuriale – pour laquelle il est extrêmement riche d'informations – mais, du fait des accidents du conflit et du besoin de l'expliquer aux lecteurs, il aborde aussi les questions du duel judiciaire, des alliances familiales scellées ou rompues, de la vie quotidienne d'une aristocratie qui, en plus de prendre les armes, ne s'intéressait pas peu à la bonne santé de ses terres, des relations de domination existant entre les différents lignages, leurs alliés et leurs paysans, de l'intégration des élites urbaines dans les lignages aristocratiques ou encore de l'héraldique. Enfin, comme l'extrait qui suit l'illustre parfaitement, l'auteur trouve dans les événements qu'il relate des leçons à l'usage de ses contemporains, qu'il juge moins valeureux que ses héros.

En somme, il convient donc de garder un œil critique à la lecture de ce texte, malgré l'objectivité générale du propos. On y rencontre en effet diverses imprécisions, principalement d'ordre chronologique, certainement liées à la qualité fluctuante des témoignages recueillis par l'auteur. Par ailleurs, le parti-pris aristocratique et « réformateur » tend à donner des événements une lecture qui ne fut certainement pas celle des protagonistes. Mais, par delà ces défauts, ce texte constitue l'une des sources principales pour l'étude du milieu chevaleresque liégeois et plus largement européen du début du XIV^e siècle.

Le volume présenté ici se signale par son aspect composite. Si Jacques de Hemricourt n'a, selon toute vraisemblance, jamais achevé son texte – celui-ci s'interrompt dans tous les manuscrits connus avant la fin du conflit qu'il relate –, le compilateur a visiblement cherché à compléter son traité en y adjoignant la première partie de la Paix de Fexhe (18 juin 1316) ainsi que, surtout, la Paix des Douze (16 mai 1335). Celle-ci mettait fin à la guerre des lignages et instituait un tribunal d'arbitrage chargé d'éviter que de telles querelles n'ensanglantent à nouveau les terres liégeoises. Mais il semble s'agir là d'une tentative isolée, le texte de Hemricourt restant connu et apprécié pour lui-même depuis le XV^e siècle, ainsi qu'en témoignent, avant l'édition scientifique publiée au début du XX^e siècle, les éditions du seigneur de Salbray en 1673, puis du chanoine Charles-François Jalheau en 1791.

Christophe MASSON

Bibliographie

Édition : JACQUES DE HEMRICOURT, *Œuvres*, A. BAYOT, C. DE BORMAN, É. PONCELET (éd.), 3 vol., Bruxelles, 1910-1931 (t. III, p. 1-49 pour l'édition du *Traité*).

S. BALAU, *Les sources de l'histoire de Liège au Moyen Âge*, Bruxelles, 1903, p. 546-559 ; B. GUENÉE, *Histoire et culture historique à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1980 ; A. GARNIER, G. TYL-LABORY, Jacques de Hemricourt, *Dictionnaire des Lettres françaises. Le Moyen Âge*, G. HASENOHR, M. ZINK (éd.), Paris, 1992, p. 732-733 ; G. DUNPHY, *Chronicles, Handbook of Medieval Studies. Terms-Methods-Trends*, t. 2, A. CLASSEN (éd.), Berlin-New York, 2010,

p. 1714-1721 ; C. DURY, Hemricourt, Jacques de, *Encyclopedia of the Medieval Chronicle*, R. G. DUNPHY (éd.), Leiden-Boston, 2010, p. 765 ; C. MASSON, La guerre des Awans et des Waroux. Une « vendetta » en Hesbaye liégeoise (1297-1335), *Le Moyen Âge*, t. 119, 2013, p. 403-448, 665-707.

Extrait [n.p. (p. 38)]

[Et aussy per-]sonnes n'osoit estre couart pour ce que on cognoissoit les bons et les mauvais à leurs blazons. Et duroit plus longuement une bataille que maintenant trois. Car les seigneurs craignoient honte et estoient les estours et faits d'armes de guerre longuement soustenus avant qu'ils se partissent. Ors a present chacun est armé d'une cotte de fer appelée panchiere sur des petits chevaux et vestus d'un joupon de fustaine au dessus sy que personne n'est cognu encontre l'autre, et en lieu de garde de corps d'armes ils portent ung escu de leurs blazons ataché à leurs barbiere. Ne les prince n'ont autre habit, exepté que leur superieur ornement est œuvré d'aucune euvoisuse sans

a
u
t
r
e

c
o
g
n
o
i
s
s
a
n
c
e
.

S
y

q
u
,
i
l

m
e

s
e
m
b
l
e

p
o
i